

L'intérêt est grand pour un terrain de golf

Par Jacinthe **LAFORÉST**

«Nous étions très contents des résultats de la soirée d'information. C'était la première fois qu'on présentait le projet à la communauté et l'appui était évident» estime Jules Gallant qui est président du comité de réalisation du terrain de golf qu'on prévoit construire à Mont-Carmel, et dont l'ouverture est prévue pour l'année 2000.

En plus de l'appui moral et la curiosité témoignés à l'endroit du projet, on a fait un sondage de l'appui financier éventuel, invitant les gens intéressés à investir, à signifier leur intérêt en remplissant un formulaire.

«Plus de la moitié des personnes présentes ont indiqué un intérêt. Nous sommes confiants que cet intérêt sera maintenu et même qu'il s'agrandira au fur et à mesure que le projet avancera» indique Jules Gallant.

Le financement du projet est d'une importance capitale à sa réalisation, cela va sans dire. Le coût total du projet approche les 4,5 millions de dollars.

Un plan de financement a été élaboré et présenté aux quelque 65 personnes présentes mercredi dernier à la Légion de Wellington. On pense pouvoir obtenir des subventions de l'ordre de 500 000 \$, aller chercher des investissements capitaux (extérieurs) pour une valeur de 600 000 \$, aller chercher 875 000 dans la communauté et finalement, du financement pour une valeur de 2,5 millions de dollars.

Mais d'où viendra ces 875 000 \$ de la communauté? Et bien, tout d'abord, il y a la valeur de la terre, qui appartient à Le Village et à la Société de développement, et dont la valeur (sur papier et sans preuves) est estimée à 500 000 \$. Pour combler la différence, on a mis au point un système de «parts communes» de 5 000 \$ et de «parts préférées» de 2 000 \$, présentant chacune un ensemble de privilèges.

«Nous avons établi des chiffres sur papier, pour fins de présentation aux gouvernements et à la communauté. Il reste encore beaucoup de détails à régler, avant



Comme on peut le voir sur la photo ci-haut les gens étaient nombreux à remplir des formulaires d'intérêt après la réunion et on aperçoit Jules Gallant qui explique la tracé du terrain de golf.

qu'on puisse répondre à toutes les questions. Et il est certain que nous aurons toutes les réponses avant même de demander aux gens d'investir» dit Jules Gallant.

Il semble, selon ses dires, que le projet ait piqué la curiosité de bien des gens. «Le lendemain de la réunion, j'ai reçu plusieurs appels téléphoniques de personnes intéressées à en savoir plus», affirme le président du comité.

Ah oui, il faut mentionner que le terrain de golf serait en fait une coopérative, et que les quelque 35 détenteurs (le chiffre utilisé jusqu'à présent) des parts communes de 5 000 \$ seraient en fait les propriétaires du terrain de golf.

Le terrain de golf comprendrait 18 trous, serait construit derrière le complexe touristique Le Village, et serait construit sur une parcelle de terre de 225 arpents, traversés par une rivière. On prévoit l'aménagement de lacs. La Société de développement de la Baie acadienne mène le projet. ★



Jeux régionaux de L'Acadie

Charlottetown est-elle prête pour cette année?

C'est ce que tente de découvrir un groupe de gens intéressés par le sport francophone dans la capitale provinciale. L'an dernier, la région Evangéline a accueilli les quelque 200 athlètes et bénévoles lors des Jeux régionaux de l'Acadie. Cette année, un groupe de parents et des gens de la communauté francophone de Charlottetown tentent d'organiser les jeux afin de varier le lieu de cette rencontre sportive et culturelle, selon un communiqué.

L'organisation d'une finale demande beaucoup de travail de la part de la municipalité hôte et du comité organisateur, composé de bénévoles. En tout, une douzaine de personnes sont nécessaires pour former le comité organisateur. Ceux-ci sont responsables de l'administration et de la gestion d'une cinquantaine de personnes de tout âge qui s'occupent des divers composantes des jeux.

La coopération des gens assure le bon fonctionnement de cette rencontre importante pour nos jeunes Acadiens et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard.

Déjà, le groupe a reçu l'appui du Conseil communautaire de l'Isle-Saint-Jean et peut compter



Charles Curley, président du comité régional des Jeux de l'Acadie.

sur l'aide des membres de l'Académie Jeunesse. Il s'agit maintenant de trouver l'appui de d'autres francophones pour assurer le bon roulement de toutes les activités.

Une réunion d'information aura lieu le mardi 3 février au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean et comptera de 18 heures pour étudier la question de la tenue des Jeux régionaux à Charlottetown. L'invitation est lancée; il s'agit maintenant d'y répondre! ★

L'inactivité, grave risque pour la santé

On peut sauver sa vie en prenant l'escalier

Deux tiers des Canadiens mettent leur santé et leur qualité de vie en péril à cause d'un mode de vie dangereusement inactif. Un nouveau rapport aux données inquiétantes, intitulé **Données repères sur l'activité physique en 1997**, a été rendu public la semaine dernière par l'Institut canadien de la recherche sur la condition physique et le mode de vie, qui surveille le degré d'activité physique des Canadiens depuis 1981, selon un communiqué.

Le rapport, financé par les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, montre que la majorité de la population s'expose sérieusement à l'insuffisance cardiaque, au diabète non insulino-dépendant, au cancer du côlon, à l'ostéoporose et à la dépression.

Lors d'une conférence de presse conjointe organisée par l'Institut, le Collège des médecins de famille du Canada et la Société de l'ostéoporose du Canada, des responsables ont prié instamment leurs concitoyens à reconnaître les dangers de la mentalité de «téléphage», non seulement pour les personnes les plus âgées, mais pour toutes les générations, les jeunes y compris.

«Les Canadiens sont devenus plus actifs au fil des ans, leur taux d'inactivité étant passé de près de 80 pour cent en 1981 à 63 pour cent aujourd'hui. Néanmoins, ce projet est peu rassurant, compte tenu du vieillissement de la population», a déclaré Cora Craig, présidente de l'Institut. «Maintenant que les membres de la génération du baby-boom entrent dans la cinquantaine, nous nous préoccupons sérieusement du fait que le degré actuel d'inactivité physique nuira à la qualité de vie de la majorité des



Canadiens et à leur aptitude à demeurer autonomes».

Le Collège des médecins de famille du Canada s'inquiète du fait ce que le taux actuel d'inactivité menace la santé d'un trop grand nombre de Canadiens. Selon son président, le Dr Nick Busing, le lien causal direct a été bien établi entre l'inactivité et la mort prématurée, l'insuffisance coronarienne, le diabète de type II, le cancer du côlon, l'hypertension, l'ostéoporose et la dépression. En fin de compte, on peut sauver sa vie en décidant de prendre l'escalier au lieu de l'ascenseur, d'aller au magasin à pied qu'en auto et de rester assis moins longtemps.

«Les études montrent que l'inactivité a les mêmes répercussions sur la santé que la consommation d'un paquet de cigarettes par jour» a affirmé le Dr Busing. «Les médecins doivent faire preuve de plus d'assurance et être davantage conscients des conséquences générales de l'inactivité pour leurs patients. Celles-ci vont des maux de dos invalidants aux accidents cérébrovasculaires et à l'insuffisance coronarienne, qui risquent de causer la mort. Il faut transmettre à tous les Canadiens le message simple suivant : Toute activité est bonne, mais plus vous bougez, mieux ce sera».

Selon le rapport **Données repères sur l'activité physique en 1997**, si tous les Canadiens étaient actifs, les économies réalisées par le système de santé au chapitre des seules maladies du cœur seraient de l'or-

dre de 700 millions de dollars par année. Cette situation ne se produira que si les Canadiens de tout âge choisissent d'être plus actifs physiquement. Si le taux actuel est simplement maintenu ou s'il diminue, on assistera à une montée en flèche incontrôlée du coût des soins hospitaliers, notamment sur les plans des salaires des travailleurs de la santé connexes, des thérapies, de la physiothérapie, de l'ergothérapie et de la recherche.

D'après le rapport, le degré d'activité physique des Canadiens augmente d'est en ouest. Il est à son plus bas niveau dans les provinces de l'Atlantique et au Québec, et à son plus élevé en Alberta et en Colombie-Britannique. Les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard seraient les moins en forme, selon les critères de l'étude.

Le document signale que 66 pour cent des Canadiennes sont inactives, par comparaison avec 60 pour cent des Canadiens. L'inactivité augmente avec l'âge : les personnes de plus de 65 ans sont davantage inactives que celles qui sont au début de la vingtaine, dans une proportion des deux tiers.

«Nous n'entendons pas transformer le pays en une équipe de 300 millions de marathoniens», a déclaré le Dr Andrew Pipe, médecin de l'Institut de cardiologie de l'Université d'Ottawa. «Les Canadiens doivent être conscients des avantages immédiats et durables que procure le passage d'un mode de vie sédentaire à un mode de vie actif. L'important, c'est de comprendre que, sans une activité physique régulière assortie d'habitudes alimentaires saines, on risque une invalidité ou une mort prématurées». ★

Nagano 1998

Créés pour accomplir de grandes choses

Pour quelque 3 000 athlètes, dont environ 150 du Canada, les Jeux olympiques d'hiver de Nagano constituent le point culminant d'une vie consacrée au sport, l'aboutissement de milliers d'heures d'efforts et de sacrifices passés à répéter inlassablement les gestes qui mènent à la perfection, loin des foules. Créés pour accomplir de grandes choses, ces athlètes n'ont jamais cédé aux demi-mesures, jamais perdu de vue leur objectif d'être les meilleurs, face à eux-mêmes et face au monde entier, selon un communiqué.

Du 6 au 22 février 1998, tous les yeux seront tournés vers Nagano pour admirer le courage et la détermination de ces hommes et de ces femmes et assister à leur triomphe après des compétitions enlevantes dans une douzaine de disciplines.

À l'image de ces athlètes, les



équipes de Radio-Canada se préparent depuis longtemps pour retransmettre toute l'émotion des Jeux à la télévision, à la radio et au Réseau de l'information, pour répondre aux attentes du public en faisant honneur à la tradition d'excellence qui caractérise le travail du radio-diffuseur national lors de compétitions d'envergure. Radio-Canada invite les auditeurs à vivre des moments inoubliables en compagnie des Mélanie Turgeon, Elvis Stojko, Jean-Luc Brassard, Myriam Bédard, Nicolas Fontaine, Lloyd Langlois, Isabelle Charest, Annie Perrault, Marc Gagnon, Raymond Bourque, Martin Brodeur, Éric Desjardins, Patrick Roy et de tous les autres athlètes de chez nous qui, gagnants ou perdants, donneront le meilleur d'eux-mêmes aux Jeux olympiques de Nagano. ★

La Chandeleur, c'est cette fin de semaine



(J.L.) Bien que la Chandeleur soit officiellement le lundi 2 février (faut pas manquer CBAF-Bonjour en direct de Wellington cette journée) la grande quête de la Chandeleur se fera cette fin de semaine. La soirée de la Chandeleur aura lieu dimanche soir à la salle paroissiale de Mont-Carmel, à 19 heures. Il y aura de la musique, de la dame et bien sûr, la présentation des fruits de la quête. (Photo) Dimanche dernier à Mont-Carmel, le père Eddie Cormier a procédé à la bénédiction des chandelles qui seront utilisées pour lesoureux de la Chandeleur. ★

Le respect des droits de la personne : une tradition canadienne

Les droits de la personne des citoyens canadiens sont inscrits dans la Constitution. La Charte canadienne des droits et libertés est reconnue sur la scène internationale comme un modèle au chapitre des droits et libertés qu'elle accorde aux citoyens du pays.

La Charte canadienne des droits et libertés est une partie de la Constitution canadienne qui établit les règles de base du fonctionnement de notre pays. La Charte précise les droits et libertés que les Canadiens et Canadiennes estiment nécessaires dans une société libre et démocratique.

Le Canada occupe une place privilégiée dans la communauté mondiale car il a toujours défendu les droits de la personne, un engagement souligné par l'adoption de la Charte, en plus de déployer des efforts de maintien de la paix, d'aide internationale et de lutte contre le racisme.

La lutte contre le racisme

Le gouvernement canadien est le premier gouvernement national au monde à mettre sur pied une campagne sociale pour commémorer le 21 mars, Journée internationale pour l'élimination

de la discrimination raciale. Cette campagne destinée aux jeunes sensibilise le public et rehausse sa compréhension des facettes du multiculturalisme, du racisme et de la diversité culturelle du Canada. En particulier, elle encourage les jeunes à participer à diverses activités qui ont pour but de favoriser le dialogue et l'action destinés à rehausser la compréhension interculturelle et à éliminer le racisme.

En 1961, le Canada, alors dirigé par le gouvernement de John Diefenbaker, exprima officiellement son opposition au régime d'apartheid. Le Canada fut le premier pays à s'opposer à l'inclusion de l'Afrique du Sud au Commonwealth. Cette action, combinée à d'autres formes de pression et de condamnation internationales, a aidé le gouvernement sud-africain à abandonner sa politique d'apartheid en 1994.

En mars 1996, dans une lettre adressée au Canada en reconnaissance de sa contribution, Nelson Mandela, Président de la République d'Afrique du Sud, écrivait : « Nous tenons en plus haute estime l'engagement de longue

date du Canada envers les droits de la personne. Et nous vous remercions de l'exemple que vous offrez de faire des droits de la personne une arme puissante dans notre croisade en vue de faire disparaître les derniers vestiges de la discrimination fondée sur la race et le sexe dans notre pays. »

Les droits des femmes

En 1993, le Canada avançait une résolution sur l'intégration des droits de la femme au système des droits de la personne des Nations Unies lors de la 49^e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies.

En 1994, le Canada avançait une proposition lors de la 50^e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies visant la nomination d'une rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes afin de recueillir des enseignements sur ce sujet et de recommander des mesures, pour éliminer cette violence. La rapporteuse spéciale présente un rapport annuel à la Commission des droits de la personne depuis 1995. Lors de la session de la Commission de 1997, son mandat a été renouvelé jusqu'à l'an 2000.

Les droits des enfants

Le Canada a joué un rôle clé dans la négociation et l'élaboration de la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies, qui a été adoptée en novembre 1989 par l'Assemblée générale des Nations Unies et ratifiée par le Canada en 1991. Le Canada comptait parmi les six pays qui ont lancé le Sommet mondial pour les enfants de 1990 dont il assura la coprésidence. Le plan d'action élaboré lors de ce sommet encourage l'action nationale et la coopération internationale pour la survie, la protection et le développement des enfants d'ici l'an

2000. Les objectifs précis portent notamment sur la santé, l'alimentation, l'éducation et la protection des enfants.

En mai 1997, à la suite de l'adoption du Plan d'action contre l'exploitation sexuelle des enfants, à des fins commerciales par le Congrès mondial de Stockholm, le Canada a adopté une loi permettant les poursuites judiciaires contre ses ressortissants accusés de participer à l'étranger à ce qu'on surnomme communément le tourisme sexuel avec des enfants.

Dans un prochain texte, nous parlerons du maintien de la paix, notamment. ★

«La collection de coqs d'Edmond Cormier» ouvre dimanche à Miscouche



Sur la photo on voit Cécile Arsenaux, employée du Musée acadien qui fait la préparation de l'exposition.

Dans le cadre de la quête de la Chandeleur 98, le Musée acadien de l'Île-d-Prince-Édouard à Miscouche, invite le public au vernissage de sa toute nouvelle exposition «La collection de coqs d'Edmond Cormier» le

dimanche 1^{er} février 1998, à 14 heures. Le court film «La quête de la Chandeleur» de l'Office national du film, y sera présenté. Des rafraîchissements seront servis. L'entrée est gratuite.

L'exposition met en vedette

une magnifique collection de coqs empruntés d'Edmond Cormier, de Wellington. Collectionneur depuis 1990, M. Cormier a réussi à obtenir une grande variété de coqs, même quelques-uns provenant de l'Italie, de l'Angleterre et des États-Unis. Plus de 35 pièces seront en montre incluant un coq empaillé et deux coqs qui ont couru la Chandeleur dans la région Évangéline au cours des dernières années.

Sa collection comprend surtout des ornements de divers matériaux, tels l'étain, la vitre, la faïence, le bois, etc.

La fête acadienne de la Chandeleur, célébrée le 2 février, remonte à la tradition autrefois en France d'organiser, lors des jours gras, des combats de coqs suivis d'une quête de maison en maison et d'un festin. Les Acadiens ont conservé de cette ancienne tradition le coq comme symbole, la quête et bien sûr une soirée de fête. En présentant l'exposition «La collection de coqs d'Edmond Cormier», le Musée acadien désire ainsi célébrer la Chandeleur, une des belles traditions acadiennes d'autrefois et qui est en train de revivre dans la région Évangéline depuis trois ans.

Cette exposition sera en montre jusqu'au 31 mars 1998. Les gens sont invités à visiter cette unique exposition lors des heures d'ouverture du Musée acadien, soit du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 17 h, et les dimanches, de 13 h à 16 h. ★

Le perfectionnement artistique se poursuit

La Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard aentrepris une nouvelle saison avec son programme de perfectionnement artistique. Ce programme, mis en place en 1993, a déjà permis à plusieurs artistes de l'Île-du-Prince-Édouard de bénéficier d'une formation et d'un encadrement avec des professionnels du milieu de la chanson et du spectacle.

La programme de perfectionnement artistique de la Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard est rendu possible grâce à l'apport financier de plusieurs partenaires dont la Division de la culture, du patrimoine et des loisirs du ministère de l'Éducation de l'Île-du-Prince-Édouard, le Bureau du Québec en Atlantique, le ministère du Patrimoine canadien et le ministère des Ressources humaines du Canada. Ce dernier ministère contribue à la plus large part du

budget du programme. Or, cette année, des contraintes budgétaires ont amené le Ministère, dans un premier temps, à retirer sa contribution au programme. Des démarches supplémentaires ont dû être engagées par la Fédération culturelle pour finalement convaincre le Ministère de l'importance de sa participation au développement et à l'enrichissement des artistes acadiens et francophones de l'Île-du-Prince-Édouard.

Selon Benoît Henry, directeur général de la Fédération culturelle, le retrait du ministère des Ressources humaines du Canada aurait eu un impact très négatif sur la capacité de la Fédération à offrir un programme de qualité. La moindre coupure de budget affecterait la formation offerte, car plus de 90 pour cent du budget, par ailleurs limité, sert à payer les honoraires (60 pour cent) des formateurs (artistes-pédagogues) et les frais

encourus (30 pour cent) pour les faire venir à l'île (transport, hébergement, etc.). Les 'frais d'administration, la location d'équipement et de studio occupent le reste du budget.

Le programme de la Fédération culturelle offre une formation sur mesure selon les besoins exprimés par les artistes. Selon Benoît Henry, le programme doit commencer à compter en partie sur les artistes qui ont déjà reçu de la formation dans la passé. «Dans certains cas, ça permettait de réduire les coûts (transport, hébergement, etc.) sans sacrifier la qualité. En fait, j'imagine très bien l'enthousiasme d'un jeune de la relève à faire un stage de formation avec, par exemple, un des membres du groupe Barachois».

Les artistes intéressés à bénéficier du programme de la Fédération culturelle ont jusqu'au 9 février pour s'inscrire. Tel. (902) 368-1895. ★

La. saison des «4 à 8» bat son plein



Réal Pelletier et Robert Arsenault en pleine action.

Les «4 à 8» au Carrefour de l'Isle-Saint-Jean sont de petits événements culturels hebdomadaires qui regroupent des gens de la communauté francophone de la région de Charlottetown et même de l'Île-du-Prince-Édouard.

Vendredi dernier, on a procédé au lancement de la nouvelle saison des «4 à 8» musicaux, avec notamment Réal Pelletier et Robert Arsenault, qui forment tous les deux un duo efficace. Parmi les nouveautés de Réal Pelletier, il y a cette chanson «Toi là bas» dont les paroles ont été écrites par Claire Henty et la musique par Réal Pelletier.

Réal Pelletier a toujours l'intention de sortir un disque en français à temps pour l'été. «Je

voudrais faire un disque accessible à tous, et dans le genre qui est populaire ici en Atlantique, c'est-à-dire beaucoup plus proche du traditionnel que du chansonnier... mon intérêt principal, c'est de chanter».

Réal Pelletier a sérieusement relancé il y a quelques mois, sa carrière interrompue pour diverses raisons. «Je reprends aussi parallèlement ma carrière en anglais. Même si, j'ai délaissé le côté anglophone durant des années, je suis encore plus connu chez les anglophones que dans la communauté francophone. Je vais participer en fin de semaine aux *East Coast Music Awards*, je vais reprendre contact avec des connaissances».

Vendredi dernier, tout de suite après le «4 à 8», Réal Pelletier était attendu au Charlottetown Hotel, pour faire une participation avec le Jazz ensemble de Charlottetown.

Mentionnons que Robert Arsenault, qui fait équipe avec Réal Pelletier, est membre du populaire groupe Acadilac, qui prévoit la sortie d'un CD durant l'année.

Réal Pelletier et Robert Arsenault seront de retour le 20 février et les 13 et 27 mars. Anastasia DesRoches et Megan Bergeron seront sur scène les 13 février et 6 mars, tandis que Philippe LeBlanc et Melissa Gallant seront en vedette le 27 février et le 3 avril. ★

Forum sur l'endettement des étudiants

Ottawa (APF) : Le problème de l'endettement des étudiants est à ce point grave, que les Acadiens du Nouveau-Brunswick ont décidé d'organiser un grand 'forum sur la question du financement des études postsecondaires.

Ce forum, qui aura lieu les 26 et 27 février prochain à Dieppe, en banlieue de Moncton, est une première. Il doit regrouper quelque 150 personnes de tous les milieux de la société **néo-brunswickoise** : fonctionnaires, représentants des établissements d'enseignement, entreprises, syndicats, étudiants et parents.

Cette initiative' de la Fédération des étudiants et étudiantes du Centre **universitaire** de Moncton (FEECUM) a été bien accueillie dans la société acadienne. Le Forum de concertation des organismes

acadiens, qui regroupe l'essentiel du milieu associatif francophone de cette province, a ainsi décidé de s'impliquer dans l'organisation.

Au Nouveau-Brunswick comme partout ailleurs au pays, les gouvernements ont réduit au minimum les bourses pour les étudiants pour n'offrir que des prêts, que les étudiants ont de plus en plus de misère à rembourser dans des délais raisonnables : «Le problème de l'endettement étudiant est très important» indique le président de la FEECUM, Robert Asselin.

Les organisateurs du forum ont reçu une subvention de 28 000 \$ du ministère du Patrimoine canadien. Le forum aura probablement lieu en plein débat sur le budget fédéral et ce n'est pas un hasard, confirme M. Asselin. ★

\$ Un terrain de golf pour la région Évangéline \$

Comme on le sait maintenant, la Société de développement de la Baie acadienne mène de front depuis un certain temps le dossier de l'établissement d'un terrain de golf dans la région Évangéline, plus précisément à Mont-Carmel.

Il s'agit d'un projet ambitieux. En effet, des investissements de l'ordre de 4,5 millions de dollars sont en jeu.

C'est impressionnant. En général, dans la région Évangéline, les investissements de quelques centaines de milliers de dollars sont jugés énormes.

En misant sur un projet d'une telle ampleur, on met beaucoup d'oeufs dans le même panier. La formule de financement communautaire proposée, bien qu'originale et avantageuse, risque, dans une certaine mesure et à court et moyen termes, de limiter la capacité de certains individus de participer à d'autres secteurs d'activités dans la région, ou encore d'autres activités touristiques ou à caractère économique.

Il faut aussi s'assurer, et sans doute n'est-il pas nécessaire de le mentionner, que tous les autres festivals et événements et aménagements ne soient pas mis au rancart, ou sur la tablette, ou même légèrement négligés à cause d'un projet d'une telle envergure.

Nous voulons tous profiter des retombées positives qu'entraînerait

la construction d'un terrain de golf et je le souhaite pour la région. Mais je souhaite aussi qu'on a pensé l'avenir, qu'on a tenu compte du fait que si les terrains de golf sont si populaires ces années-ci, c'est à cause des «baby boomers». Oui vous savez, les gens qui sont nés durant la vague de natalité qui a suivi la Seconde Guerre mondiale et qui a duré jusqu'au début des années 60. Ils sont très nombreux, ils sont à l'aise financièrement et ils jouent au golf. Et éventuellement, ils atteindront un âge où l'on ne joue plus au golf.

Mais' peut-on se permettre de tourner le dos à un projet qui promet de procurer de l'emploi à 20 personnes six mois par année, des emplois dont on a désespérément besoin, et d'allonger considérablement la saison touristique, avec tous les bénéfices que cela laisse présager? Bien sûr que non.

On ne peut pas se permettre non plus de laisser passer la chance de diversifier la nature du produit touristique acadien, la chance de gagner en expertise dans le domaine du golf, et la chance d'attirer des catégories de touristes qui ne venaient pas nécessairement dans la région auparavant. Alors, bonne chance aux promoteurs du terrain de golf. Comment va-t-on l'appeler ? ★

Jacinthe Laforest

Quelles sont les' attentes face à l'éducation en français?

La Fédération des parents de l'Île-du-Prince-Édouard entame une étude des besoins auprès de la communauté acadienne et francophone de la région de Charlottetown, Rustico et les environs afin de **connaître** les attentes des parents et des jeunes face à l'éducation en français, selon un communiqué.

«La rentrée scolaire s'est faite avec une diminution importante de la population étudiante à l'École François-Buote de Charlottetown. Nous savons déjà que quelques personnes ont déménagé mais nos préoccupations tiennent surtout du fait que certains jeunes ont laissé le programme francophone avant l'obtention de leur diplôme d'études secondaires. Nous devons à tout prix connaître les causes de la diminution d'inscriptions et d'autre part, suggérer des stratégies pour remédier à la situation», explique Ulysse Robichaud, président de la Fédération des parents de l'Î.-P.-É.

Manifestement, la Commission scolaire de langue française et l'École François-Buote sont des partenaires dans le projet.

«La Commission scolaire de langue française est heureuse d'unir ses efforts et de travailler étroitement avec la Fédération des parents de l'Î.-P.-É. pour mener à terme ce projet» déclare Gabriel Arsenault, directeur général à la Commission scolaire. «NOUS la

sommes convaincus que les résultats de l'étude profiteront à l'ensemble de la population acadienne et francophone de Charlottetown et de Rustico et qu'elle permettra d'augmenter les effectifs dans nos écoles de langue française», ajoute-t-il.

Quant à Zaïn Esseghaïer, directeur de l'École François-Buote, il se dit également désireux de trouver des solutions à long terme au développement de l'éducation en français. «La stratégie d'intervention qui sera proposée pas les consultants nous permettra d'identifier les actions prioritaires afin de contrôler la situation actuelle mais aussi de prendre des mesures proactives pour les années à venir. J'encourage la population de la région à participer pleinement à l'étude» précise-t-il.

La Fédération des parents tient à remercier le ministère du Développement des ressources humaines pour son appui financier au projet. L'étude des besoins a été confiée aux consultants Florence Hardy et Jean-Guy Vienneau de la firme Landal inc. de Moncton.

La Fédération des parents travaille activement à la promotion et à la défense du droit à l'éducation en français langue maternelle. Elle compte neuf associations membres à travers la province. ★

L'Î.-P.-É. sera représentée en France

Pur **Jacinthe LAFOREST**

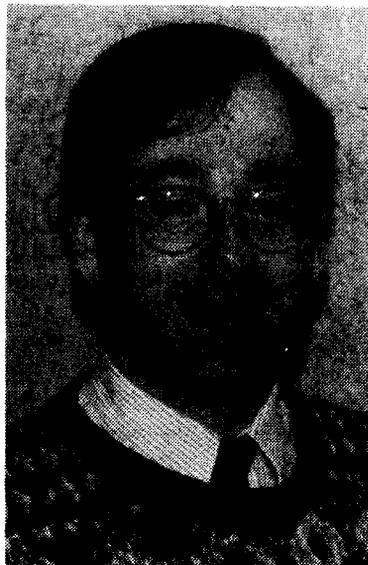
Mais non, ce n'est pas par Jacinthe Laforest mais bien par Donald DesRoches, directeur par intérim des Affaires francophones, que le gouvernement de l'Île sera représenté lors de la prochaine mission de la SNA en Italie, à Bruxelles et en France, qui se déroulera du 29 janvier au 14 février.

«Notre participation à cette mission s'inscrit dans la même optique que notre participation à Hanoï, au Viêt-Nam, l'automne dernier. Notre ministre responsable, **Mitch Murphy**, veut que l'Île-du-Prince-Édouard soit représentée dans les instances internationales de la francophonie, que l'île soit reconnue comme un acteur non négligeable, lorsqu'il est question de francophonie» explique Donald DesRoches.

La mission de la SNA débute le 29 janvier dans la région francophone d'Aoste en Italie, et se poursuit à Bruxelles à partir du 2 février. M. DesRoches ne participe pas à cette partie de la mission.

«Nous nous concentrons sur la France, qui est un important partenaire économique de l'Île-du-Prince-Édouard» dit M. DesRoches.

Il s'avère que la France est en effet un partenaire économique très stable. En 1996 (les chiffres pour 1997 ne sont pas encore disponibles) la France (incluant Monaco et Andorre) était au



Donald DesRoches, directeur par intérim des Affaires francophones

quatrième rang des partenaires commerciaux de l'Île, au chapitre des exportations. Le plus important, et de loin, étaient les États-Unis pour une valeur de 262 millions \$US. En deuxième rang, venait la Libye, un pays d'Afrique. «Normalement, les échanges avec ce pays sont de moins de un million de dollars, mais en 1996, nous avons vendu à ce pays une grande quantité de lait évaporé» explique Steven Murray, qui est le directeur du développement des marchés, à **Entreprise PEL**. Toujours en 1996, le troisième partenaire était le Japon, avec une valeur de 11,4 millions de dollars, et finalement

la France, avec 10,8 \$ millions. Au cours des cinq années précédant 1996, les exportations vers la France se sont maintenues à des niveaux très stables, variant de 12 millions à 9 millions.

En 1996, le Venezuela venait en cinquième rang des partenaires commerciaux de l'Île. Alors que la France achète du homard congelé et autres produits de la mer congelés, le Venezuela achète des pommes de terre. M. Murray explique que selon les années, la France peut monter au troisième rang. Et avec la baisse des marchés au Japon, il pourrait y avoir des surprises.

Donald DesRoches participera ainsi aux cérémonies entourant la signature de la prochaine entente France-Acadie, le mercredi 11 février à Paris. L'année 1998 marque d'ailleurs le 30^e anniversaire de la toute première mission acadienne en France. Selon Liane Roy, la présidente de la Société Nationale de l'Acadie, l'un des bénéficiaires de la prochaine entente sera le Carrefour de l'Isle-Saint-Jean, qui inclut l'École François Buote. Il s'agit d'une partie de l'entente qui vise à doter certains établissements scolaires de livres et de matériel pédagogique.

M. DesRoches participera également à des pourparlers dans la région du Cap-Breton en France, où se tiendra l'été prochain un important festival. ★

N.U.T Maison' Ltée cherche un nouveau local



De gauche à droite au premier rang, on voit André Labonté, président provincial de Jeunesse Acadienne Ltée, Donna Arsenault, directrice générale du Club des garçons et filles de Wellington et des environs et Janine Arsenault, vice-présidente de N. U. T Maison Ltée. Au second rang, on voit Lisa Rousselle, directrice générale par intérim de Jeunesse Acadienne, Gilles Gallant, vice-président provincial de Jeunesse Acadienne, Kevin Leahy, conseilles et Tummy Arsenault, employée de Jeunesse Acadienne. (Photo : Raymond Arsenault)

(J.L.) N.U.T Maison Ltée, c'est-à-dire la maison des jeunes de la région Évangéline, est située présentement au sous-sol de la salle paroissiale de Baie-Egmont. On trouve ce lieu très éloigné.

Des démarches ont débuté afin de déménager au Club des garçons et filles de Wellington, qui est un organisme voué à la jeunesse. Les jeunes qui dirigent et qui utilisent la maison des jeunes ont alors lancé l'idée de créer un partenariat avec le Club des garçons et filles.

«Ce qu'on veut faire, c'est construire une extension sur un des côtés du Club des garçons et filles. Les dimensions ne sont pas encore précisées mais on espère pouvoir construire 30 pieds sur 30 pieds, peut-être sur deux étages» indique Donna Arsenault, qui est la directrice générale du Club. On est à l'étape de trouver les sources financières. Pour Donna, il est naturel que l'on veuille réunir en un seul endroit les activités des jeunes. «Le Club des garçons et filles existe depuis 35 ans. La majorité de nos membres sont des enfants, qui ont plus de chances de devenir membres de Jeunesse

Acadienne et de préserver leur culture s'ils peuvent voir l'exemple des jeunes plus âgés, qui ont à coeur leur culture et leur langue et qui veulent les conserver. C'est cela que nous voulons», explique Donna. Bien qu'elle-même ne parle pas le français, elle précise qu'elle insiste pour que les employés du Club, l'été, s'adressent en français aux enfants. «C'est important pour nous au Club et je pense que c'est important pour les jeunes aussi» assure-t-elle.

Les jeunes-eux-mêmes sont très intéressés au projet. Une réunion récente à l'École Évangéline a attiré pas moins de 70 jeunes, qui ont plein d'idées sur ce qu'ils voudraient voir dans leur maison des jeunes.

Les promoteurs du projet ont également sollicité l'appui de d'autres groupes comme le Club Richelieu, le village de Wellington, le Foyer-école Évangéline, etc. Kevin Leahy, de la Gendarmerie royale du Canada, agit comme conseiller.

On espère pouvoir commencer la construction dès cette année.

N.U.T. Maison signifie Notre univers total. ★

La Société Alzheimer du Canada : l'aide d'aujourd'hui, l'espoir de demain

Janvier est le Mois de l'Alzheimer. Nous terminons aujourd'hui notre série sur cette maladie cruelle entre toutes. Bonne lecture.

La maladie d'Alzheimer est une maladie dégénérative du cerveau qui en détruit les cellules vitales. Elle touche surtout les personnes de plus de 65 ans, mais elle peut frapper à tout âge. Il s'agit d'une maladie progressive, qui dérobe la capacité de penser, de raisonner et de communiquer des personnes, éliminant progressivement la mémoire, et finalement, qui cause la mort. L'objectif de la Société Alzheimer est d'alléger les conséquences personnelles et sociales de la maladie d'Alzheimer et promouvoir la recherche sur ses causes et son traitement.

«Des 250 000 Canadiens atteints de la maladie d'Alzheimer et autres formes reliées de démence, la moitié vivent avec leurs proches» indique Steve Rudin, directeur général de la Société Alzheimer du Canada.

«Les personnes qui les soignent

font face à des défis et à un stress immense. Nous désirons leur permettre de trouver le soutien nécessaire afin qu'ils puissent maintenir une qualité de vie respectable». La Société Alzheimer du Canada, la première société nationale à être établie dans le monde, a été fondée en 1978.

La Société est constituée de 10 sociétés provinciales et de plus de 120 associations locales. Les services offerts comprennent de l'information, des programmes de formation, du soutien téléphonique, des centres de documentation, des groupes de soutien et de la représentation au nom des individus et des familles touchés par la maladie.

La Société Alzheimer finance la recherche à la fois dans le domaine biomédical (sur l'origine et le traitement de la maladie) et dans le domaine psychosocial (pour améliorer les soins et la qualité de vie des malades). Cette année, le Société a versé plus d'un million de dollars à la recherche au Canada, grâce à l'apport de ses sociétés

provinciales et associations locales à travers le pays et grâce aux dons des particuliers et des entreprises.

Pour aider à former et à soutenir les personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer, la Société diffuse une gamme de publications dont Le Guide à l'intention du soignant qui renseigne les aidants sur la maladie et les soins à prodiguer, et Expressément vôtre qui renseigne les personnes atteintes de la maladie pour les aider à comprendre ce qui leur arrive et à valider leurs émotions. La Société a également élaboré un guide de formation pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer : Maladie d'Alzheimer : les soins à domicile.

Dernièrement, des lignes directrices en éthique (sujets délicats) ont été émises pour aider ceux et celles qui s'occupent de personnes atteintes d'Alzheimer. Ce document propose un encadrement pour discuter des choix difficiles auxquels ils sont confrontés comme celui de la conduite automobile et

de la communication du diagnostic.

La Société coordonne par ailleurs le Registre d'errance Alzheimer en collaboration avec la GRC. Les personnes atteintes d'Alzheimer de tout le pays peuvent être inscrites dans cette base de données nationale. Si la personne errante est retrouvée ou portée disparue, les renseignements sont accessibles aux policiers partout au Canada et elle peut être retournée chez elle en toute sécurité. «Le registre compte 6 000 inscriptions à ce jour» d'ajouter M. Rubin.

Assurant une solide représentation des personnes atteintes de la maladie, la Société Alzheimer entend continuer à offrir l'aide d'aujourd'hui et l'espoir de demain.

Pour connaître la disponibilité des services et des programmes dans votre région, communiquez avec la Société Alzheimer le plus près de chez vous ou composez le 1-800-616-8816. Vous pouvez également visiter le site internet de la Société dont l'adresse est : www.alzheimer.ca. ★

Pouvons-nous écraser complètement à l'île?

Par **Jacinthe LAFOREST**

La Semaine nationale des non-fumeurs est terminée, mais pour arrêter de fumer, toutes les semaines sont bonnes. Le Conseil pour une île sans fumée est l'un des organismes qui travaille à l'éradication de la fumée de cigarette de l'atmosphère de l'île. «Pour nous, dans l'idéal, une île sans fumée signifierait qu'absolument personne à l'Île-du-Prince-Édouard ne fume, mais nous savons que c'est impossible» admet le D^r Guy Boswall, président du Conseil pour une île sans fumée.

«Notre conseil regroupe un bon nombre d'organismes ayant tous à coeur la santé des gens et de leurs poumons. Nous travaillons dans trois domaines précis : premièrement, nous tentons d'éduquer les fumeurs aux risques que présente la cigarette pour leur santé et sur le fait qu'il y a des méthodes pour les aider à arrêter de fumer. Ils ne sont pas obligés d'endurer l'enfer pour arrêter de fumer. Deuxièmement, nous travaillons à l'éducation des jeunes. Si nous pouvons faire en sorte que les individus ne commencent pas à fumer quand ils sont jeunes, nous avons gagné la bataille. Très peu de gens commencent à fumer passé l'âge de 18 ou 19 ans. L'âge moyen pour commencer à fumer est 11 ans. Et malheureusement, il y a eu une augmentation du nombre de jeunes qui fument depuis que le gouvernement a réduit les taxes, pour combattre la vente illégale de cigarettes».



Les efforts du Conseil en ce sens se heurtent à des réalités malheureusement bien réelles et prouvées. En effet, une enquête récente a démontré qu'une proportion assez élevée de commerces (parmi les commerces testés à l'Î.-P.-É.), n'hésitaient pas à vendre des cigarettes à des adolescents, une fois, deux fois et même trois fois, et ce, malgré le fait que chaque fois qu'ils étaient pris en flagrant délit, ils recevaient un avis les avisant qu'ils ne respectaient pas la loi. La troisième fois, les contrevenants ont dû payer des amendes..

D'autre part, Le D^r Boswall mentionne que peut-être, on pourrait adopter les lois rendant illégales l'achat et la possession de cigarettes, pour les mineurs. «On pense que ce serait difficile mais on a l'exemple de l'État de l'Illinois,

aux États-Unis, où une telle loi existe. Les policiers ne font pas la chasse aux jeunes, mais lorsqu'ils en voient qui fument, dans un lieu public ou sur la rue, ils peuvent confisquer leurs cigarettes et leur imposer une amende. Et dans leurs écoles secondaires, ils ont environ de 4 à 5 pour cent de fumeurs, comparé à nos écoles, où la proportion de fumeurs est de 35 pour cent».

Le troisième domaine dans lequel le Conseil oeuvre est la cigarette dans les lieux publics. «Nous voudrions qu'il soit interdit de fumer dans tous les endroits publics et nous voudrions que la province légifère en ce sens» dit le D^r Boswall, qui est ophtalmologiste (spécialisé dans les maladies de l'oeil et leur traitement).

Il dit que des endroits où l'on a aménagé des espaces vitrés (comme Tim Horton pour ne pas les nommer)

est efficace dans la mesure où les clients, qui sont là pendant de courtes périodes de temps, sont protégés. «Mais les personnes qui y travaillent doivent se rendre dans ces lieux fermés et remplis de fumée, et ce n'est pas très bon pour elles» dit-il. D'autre part, lorsque l'on fait des aménagements semblables pour les fumeurs, il faut s'assurer que les systèmes, de ventilation sont indépendants, autrement, la fumée serait évacuée du salon des fumeurs pour être progagée à tout le système de ventilation et au reste des espaces non-fumeurs.

Et la fumée secondaire tue. «Quatre mille personnes, des non-fumeurs, meurent chaque année au Canada des suites de maladies reliées à la cigarette. La fumée secondaire contient une plus grande concentration de matières cancérigènes que la fumée directe, celle que le fumeur inhale avec tant de plaisir.

Dans ses efforts pour promouvoir des lieux publics sans fumée, le Conseil pour une île sans fumée a fait paraître, l'été dernier, une brochure contenant les noms de nombreux commerces où la cigarette est interdite. «Nous espérons pouvoir faire imprimer une plus grande quantité de ces brochures et les distribuer dans les centres d'information touristique ou autres». On pourrait donc s'attendre à la parution d'une deuxième édition de la brochure en prévision du prochain été.

Le Conseil pour une île sans fumée existe depuis la fin des années 1970. ★